

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
À Rozérieulles, le 8 septembre 2026

Logement social et adaptation au changement climatique : l'Union Régionale HLM Grand Est et les agences de l'eau renforcent leur partenariat

L'Union Régionale HLM Grand Est (UR HLM GE) et les 3 agences de l'eau (Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée Corse) renforcent leur coopération en faveur d'un logement social résilient face au changement climatique. À travers une nouvelle convention de partenariat pour la période 2026-2030, signée ce jeudi 8 septembre 2026, les quatre partenaires se fixent des objectifs ambitieux pour accélérer la transformation des quartiers et du patrimoine HLM du parc social régional.



Faire de l'eau et de la nature des alliées face au changement climatique

Face à l'intensification des épisodes de fortes chaleurs et de pluies intenses, l'adaptation des villes devient une nécessité. Pour y répondre, les agences de l'eau encouragent la mise en œuvre, dans les villes et les villages, de solutions fondées sur la nature : désimperméabilisation des sols, végétalisation, restauration des milieux naturels ou encore gestion intégrée des eaux pluviales.

Cette dernière permet notamment de redonner à l'eau sa place dans les sols, en favorisant son infiltration au plus près de l'endroit où elle tombe, plutôt que de l'évacuer systématiquement par les réseaux. Une approche qui apporte plusieurs bénéfices : elle contribue à limiter les ruissellements et

les risques d'inondation lors des fortes pluies, tout en maintenant davantage d'humidité dans les sols et en favorisant la végétation, qui participe au rafraîchissement des espaces urbains lors des périodes de fortes chaleurs.

Xavier Morvan, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : « *L'adaptation au changement climatique ne consiste pas uniquement à protéger la ville contre les événements extrêmes. Il s'agit aussi de repenser nos quartiers pour qu'ils soient capables de mieux vivre avec l'eau et avec la chaleur. Désimperméabiliser, infiltrer l'eau, végétaliser : ce sont des solutions concrètes, qui améliorent à la fois la gestion de l'eau, le cadre de vie et la résilience des territoires. »*

Guillaume Hoeffler, Directeur de la délégation de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse à Besançon : « *L'été que nous vivons nous rappelle combien l'urbanisme doit faire face à de nombreux défis climatiques, en ville comme en zone rurale. L'eau et les milieux aquatiques sont des alliés pour rendre nos territoires agréables à vivre. Donnons-leur une place centrale dans les choix d'aménagement et les projets. Ce sujet sera au cœur des Rencontres Eau et Urbanisme organisées par l'agence de l'eau, le 3 décembre à Lyon. »*

Jean-Christophe Ingland, Directeur territorial Vallées de Marne de l'agence de l'eau Seine-Normandie : « *Avec ce contrat de partenariat, nous voulons amplifier une dynamique qui a déjà fait ses preuves sur le terrain. L'enjeu est désormais d'intégrer plus systématiquement la gestion de l'eau et la sobriété dans les projets de construction, de rénovation et d'aménagement. Les agences de l'eau sont aux côtés des bailleurs pour les accompagner techniquement et financièrement et favoriser le déploiement de solutions adaptées à chaque territoire. »*

Le logement social, levier majeur de la transition écologique

Avec leurs bâtiments, leurs voiries, leurs espaces verts et leurs réseaux, les organismes de logement social disposent d'un patrimoine qui représente une part importante des surfaces urbaines. Ils constituent ainsi des acteurs essentiels de la transformation des villes et de l'adaptation au changement climatique.

Le logement social appelle également une attention particulière en matière d'adaptation au changement climatique. Parce qu'il accueille notamment des ménages qui peuvent être plus vulnérables aux fortes chaleurs et à l'augmentation des charges, la transition écologique du parc HLM doit être pensée à la fois comme un enjeu environnemental, social et économique.

La sobriété en eau constitue ainsi un axe majeur du nouveau partenariat : détection et lutte contre les fuites, équipements hydro-économes, récupération et réutilisation des eaux pluviales ou encore accompagnement des habitants vers des usages plus sobres.

La même logique doit guider l'adaptation des bâtiments et des quartiers aux fortes chaleurs. Végétaliser, créer de l'ombre, préserver les sols et concevoir des espaces et des bâtiments adaptés au climat permettent de rechercher le confort d'été sans faire de la climatisation la seule réponse. Ces approches bioclimatiques constituent un levier complémentaire pour réduire les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des habitants.

Anaïs GARBAY, directrice d'Arelor Hlm / Membre de l'Union Régionale Hlm Grand Est.

« Avec plus de 430 000 logements sociaux dans le Grand Est, les organismes Hlm ont un rôle majeur à jouer dans l'adaptation des territoires au changement climatique. Cette convention traduit une conviction forte : les politiques de l'habitat et celles de l'environnement sont aujourd'hui indissociables. Grâce à ce partenariat avec les agences de l'eau, les bailleurs sociaux disposent d'un accompagnement concret pour développer des projets de désimperméabilisation, de végétalisation et de gestion durable de l'eau, au bénéfice des habitants comme des territoires. »

Trois ambitions chiffrées pour passer à l'action

Au-delà de la sensibilisation et de l'accompagnement, la convention fixe des objectifs concrets à atteindre dans les cinq prochaines années :

- 380 000 m² de surfaces désimperméabilisées et/ou dé raccordées des réseaux d'eaux pluviales ;
- 18 000 m³ d'eau économisée grâce aux projets portés par les organismes de logement social, notamment à travers la récupération des eaux de pluie ou l'installation d'équipements hydro-économes ;
- 75 % des bailleurs sociaux régionaux sensibilisés à la gestion intégrée des eaux pluviales et aux solutions de végétalisation associées, grâce à des formations, visites de terrain et accompagnements de projets.

Ces objectifs traduisent une volonté commune : passer d'une logique de sensibilisation à une généralisation progressive des pratiques favorables à l'eau, à la biodiversité et à l'adaptation climatique.

Une dynamique régionale devenue une référence nationale

Engagée dès 2021 puis formalisée par une première convention en 2023, la collaboration entre l'agence de l'eau Rhin-Meuse et l'UR HLM Grand Est a constitué une démarche pilote en France. Cette expérience régionale, fondée sur le rapprochement entre les enjeux de l'eau, de la biodiversité et du logement social, a progressivement essaimé au-delà du Grand Est. Elle a contribué à faire émerger, depuis 2023, un partenariat national entre les six agences de l'eau et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), copiloté par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, tandis que d'autres conventions régionales ont depuis vu le jour. Le renouvellement et l'élargissement du partenariat dans le Grand Est témoignent ainsi d'une dynamique appelée à se déployer plus largement à travers le pays.

Une nouvelle étape pour accélérer la transformation des quartiers

Avec la convention 2026-2030, le partenariat change d'échelle en associant désormais les trois agences de l'eau concernées par le territoire du Grand Est.

En faisant de l'eau et de la nature des composantes à part entière de l'aménagement des quartiers, l'UR HLM Grand Est et les agences de l'eau entendent contribuer à construire un logement social mieux adapté aux réalités climatiques de demain : plus sobre en ressources, plus confortable pour ses habitants et plus résilient face aux épisodes de chaleur comme aux pluies intenses.

A propos des agences de l'eau

Au cœur des missions qui leur sont confiées par le ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau gèrent et préservent durablement les ressources en eau et les milieux aquatiques en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à leur expertise.

